

1550, rue Metcalfe bureau 1414 Montréal (Québec) H3A 1X6 Téléphone : 514 872-3568 Télécopieur : 514 872-2556

ocpm.qc.ca

# Consultation publique Réaménagement du secteur Namur-Jean-Talon Ouest

#### COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES RÉSIDANTS DE LA RUE MOUNTAINS SIGHTS

Date: Le jeudi 29 octobre 2009

Heure: De 18h30 à 20h30

Lieu : Réunion tenue dans les bureaux du Centre communautaire Mountain Sights

7802, rue Mountain Sights

## Étaient présents :

Office de consultation publique de Montréal Louise Roy, présidente Judy Gold, commissaire Henri Goulet, analyste Élise Naud, analyste

Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement, arrondissement CDN-NDG

#### 1. Présences et déroulement de la rencontre

Six personnes étaient présentes à cette rencontre. L'invitation a été lancée par la coordonnatrice du Centre communautaire Mountain Sights auprès des membres du comité des résidants de la rue Mountain Sights.

La présidente de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Mme Louise Roy, a d'abord expliqué la mission de l'Office pour ensuite préciser les objectifs et la démarche de la consultation publique sur le projet de réaménagement du secteur Namur/Jean-Talon.

La présentation du projet à l'étude a été assurée par M. Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement CDN-NDG.

Mme Judy Gold, commissaire, a assuré l'animation de la rencontre.

# 2. Préoccupations soulevées

#### La proposition des résidants

En avril 2009, le comité des résidants du Centre communautaire Mountain Sights a rendu publique sa vision de développement du secteur Jean-Talon/Namur. Ils ont profité de la rencontre avec la commission pour dire qu'ils poursuivent généralement des objectifs semblables à ceux mis en avant par l'arrondissement, mais qu'ils formulent des principes d'aménagement qui peuvent diverger avec le projet à l'étude.

Ils demandent donc que, dans la mesure du possible, l'arrondissement tienne compte de leurs suggestions et qu'il puisse les intégrer dans le plan de développement.

#### Sentiment de ne pas faire partie du plan d'aménagement

Les participants insistent pour dire que le projet proposé ne concerne pas beaucoup les résidants de la rue Mountain Sights. Les unités résidentielles qui y seront construites sont en grande majorité des condos et, malgré le fait qu'on les qualifie d'abordables, ils ne sont pas vraiment accessibles à la population locale.

En fait, ce sont surtout les immenses besoins des résidants actuels qui ressortent comme préoccupations principales. Les participants ont fait valoir les besoins de rénovations des bâtiments sur la rue, les besoins de transport en commun, les besoins pour la sécurité des piétons (limites de vitesse sur la rue, les lumières aux intersections, etc.), les besoins en espaces verts et publics. Le désenclavement du site est également mentionné comme problème à résoudre, tout comme l'effort à faire pour embellir la rue.

En résumé, les gens constatent que la qualité des logements sur la rue a grandement besoin d'être améliorée. Selon eux, il faudrait procéder à la mise aux normes des bâtiments sur la rue Mountain Sights et trouver une façon d'ouvrir la rue sur l'ensemble du secteur.

#### Mixité des logements

Le besoin en logements sociaux qui conviennent aux familles vient en tête de liste des attentes de la population locale. Il s'agit là du principal problème qui affecte la très grande majorité des résidants. En ce sens, ils réclament une proportion de logements sociaux pouvant même aller jusqu'à 50% sur le site.

Tout en évitant de créer des ghettos, le projet devrait maintenir une bonne mixité sociale. Oui, il y a des besoins pour les familles nombreuses, mais il en faut aussi pour les personnes seules et pour les personnes plus âgées. De plus, on ne souhaite pas des bâtiments uniformes. Il faut une variété la plus grande possible de bâtiments.

Enfin, les participants insistent sur l'importance de la mixité à maintenir sur le site : mixité sociale, intergénérationnelle et cosmopolite.

## Services de proximité

Les participants sont quasi unanimes à dire que le projet doit permettre l'arrivée de nouveaux services de proximité dans le secteur. Actuellement, les gens se disent loin de tout : loin des marchés, loin des écoles, loin services publics.

Ainsi, entre autres, on souhaite l'arrivée d'épiceries, de restaurants, de commerces ethniques, de pharmacies, de cliniques médicales, d'une bibliothèque et d'une garderie.

#### Améliorer le sentiment de sécurité

La question de la sécurité dans le secteur Jean-Talon/Namur s'avère être une préoccupation majeure pour les résidants. Pour améliorer ce sentiment de sécurité, il faudrait accroître les espaces publics, éliminer le cul-de-sac sur place de la Savane qui favorise les activités illicites et assurer une plus grande présence policière pour réduire la criminalité dans et aux alentours du parc (drogues, vandalisme, harcèlement, etc.)

#### Stationnement et circulation

Le problème du stationnement retient aussi l'attention des résidants à cause de la présence d'un grand nombre d'employés des commerces avoisinants qui monopolisent les espaces de stationnement sur la rue Mountain Sights.

En ce qui a trait à la circulation, les gens déplorent le fait qu'il existe pas moins de trois limites différentes de vitesse sur la rue Mountain Sights. Ils déplorent aussi la configuration des intersections des rues Buchan et Paré qui représente une menace constante pour la sécurité des piétons, surtout pour les enfants qui, soir et matin, doivent traverser ces rues pour se rendre à l'école de l'autre côté de la voie ferrée. Enfin, la traversée de Jean-Talon par Victoria est dangereuse et les nombreuses demandes pour l'installation d'une signalisation piétonnière adéquate sont toujours restées sans réponse.